



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENTS NUMÉROS

381-10-2020, 382-25-2019, 382-26-2020, 385-01-2020 et 387-08-2020

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, Me Sarah Giguère, Directrice des Services juridiques et greffière adjointe par intérim, que le conseil municipal de McMasterville a adopté :

Lors de la séance ordinaire tenue le 3 février 2020, les règlements suivants :

RÈGLEMENT NUMÉRO 381-10-2020 amendant le règlement sur les PIA numéro 381-00-2008 de la municipalité de McMasterville afin de remplacer les dispositions relatives à la zone C-8 par de nouvelles dispositions relatives à la zone MXT-8.

RÈGLEMENT NUMÉRO 382-25-2019 amendant le règlement de zonage numéro 382-00-2008 de la municipalité de McMasterville afin de remplacer la zone C-8 par la zone MXT-8 et de modifier certaines normes concernant la mixité des usages, les projets commerciaux intégrés et le stationnement.

RÈGLEMENT NUMÉRO 382-26-2020 amendant le règlement de zonage numéro 382-00-2008 de la municipalité de McMasterville afin d'effectuer la concordance aux dispositions sur la sécurité et la santé aux abords de l'emprise ferroviaire prévues au schéma d'aménagement.

RÈGLEMENT NUMÉRO 385-01-2020 abrogeant le règlement numéro 385-00-2008 portant sur les plans d'aménagement d'ensemble de la municipalité de McMasterville.

RÈGLEMENT NUMÉRO 387-08-2020 amendant le règlement sur les permis et certificats numéro 387-00-2008 de la municipalité de McMasterville afin d'intégrer de nouvelles définitions dans la terminologie.

Ces règlements ont reçu les approbations requises par la Loi le 20 mars 2020 soit, le jour de la délivrance des certificats de conformité par la Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu.

Les règlements entrent en vigueur conformément à la Loi et toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux bureaux de la municipalité sis au 255, boulevard Constable, à McMasterville, durant les heures d'ouverture de bureau.

DONNÉ À McMASTERVILLE, ce 7^e jour du mois de mai 2020.

Directrice des Services juridiques
et greffière adjointe par intérim,

Me Sarah Giguère